

81 politiciens suisses disent à propos de la Bolivie : « C'est un coup d'Etat ! »

**« Les reportages sur la Bolivie diffusés par les médias et certains ministères des Affaires étrangères sont en totale contradiction avec les faits tels que nous les voyons », affirment 81 politiciens suisses, et ils donnent des arguments convaincants pour appuyer cela...**

Depuis la fin du mois d'octobre, la Bolivie, un pays en plein essor donc très prometteur, fait la Une des journaux de manière alarmante. Il a connu un véritable essor ces dernières années, après que le gouvernement du Président Evo Morales a réussi à arracher les ressources du pays aux grandes multinationales et à les ramener sous le contrôle et la gestion du peuple bolivien. Evo Morales est également engagé en faveur de l'égalité de la population autochtone. Comme au Brésil et au Venezuela, des efforts, en particulier de l'étranger, ont été faits pour renverser le président en fonction.
81 parlementaires fédéraux et cantonaux suisses de différentes régions et orientations politiques se sont intéressés de près aux événements qui se sont produits récemment en Bolivie. Ils ont rédigé la déclaration suivante, qui représente une contre voix importante par rapport aux informations du mainstream :
« Le récit des événements fourni par les médias et certains ministères des Affaires étrangères est en totale contradiction avec les faits tels que nous les voyons. Il est clair pour nous que la démission du président Morales et de nombreux membres de l'exécutif et du Parlement est le résultat d'une combinaison de violences et de menaces de la part de groupes violents contre des élus et des fonctionnaires, ainsi que de la levée de la protection policière des institutions et des autorités publiques dans le pays tout entier. La « proposition » soumise au chef de l'État par la police suprême et le commandement militaire constitue un abus de pouvoir manifeste. Parler de démissions volontaires est une fiction, le terme exact est plutôt un coup d'État. Les violations des droits de l'homme, la militarisation de la sphère publique, l’annonce d’une « chasse aux sorcières » contre d'anciens ministres et les paroles mêlant racisme et fanatisme religieux prononcées par Jeanine Áñez, la présidente autoproclamée, nous font craindre le pire pour les jours à venir. »
Dans l'annexe de leur déclaration, les 81 politiciens suisses ont décrit la situation en Bolivie de la façon suivante :
« Le 20 octobre 2019, des élections présidentielles et législatives ont eu lieu en Bolivie. Selon les résultats des élections, le président sortant Evo Morales a remporté les élections au premier tour avec une avance de 10,5 % sur son adversaire, Carlos Mesa. Le résultat a toutefois été remis en question par l'opposition, qui avait déjà exigé un second tour de scrutin avant l'annonce du résultat final des élections (sur la base de l'hypothèse d’un écart de voix de moins de 10 %, qui aurait nécessité un second tour).
Les émeutes qui ont suivi ont donné lieu à de nombreux pillages et attaques de la part de groupes paramilitaires de choc et d'électeurs de l'opposition convaincus d'avoir été dépouillés d'un second tour de scrutin. Le lendemain, le gouvernement bolivien a demandé à l'Organisation des États américains (OEA) de vérifier les élections pour s'assurer de leur exactitude. Le 10 novembre, trois jours avant la date prévue, l'OEA a publié un « rapport intermédiaire » dans lequel elle recommandait de nouvelles élections au lieu d'un second tour de scrutin. Cela principalement à cause d’« irrégularités » qui remettraient en cause l'exactitude du demi-point de pourcentage au-dessus des 10 %, demi-point qui aurait déjà rendu possible une élection au premier tour de scrutin. L’OEA recommande aussi le remplacement des autorités électorales.
Le Président Morales a pris note des recommandations de l'OEA et a appelé à de nouvelles élections dans les heures qui ont suivi. L'opposition a toutefois rejeté de nouvelles élections et a exigé la démission d'Evo Morales. Dès lors, la police a refusé toute protection aux personnalités et aux institutions publiques, y compris à tous les représentants du palais présidentiel ; celui-ci a été immédiatement encerclé par plusieurs groupes de fondamentalistes religieux. Par la suite, tout d'abord la police, puis l'armée, ont « recommandé » la démission du président. Face à la menace d'un bain de sang contre ses partisans, ses ministres, ses fonctionnaires et leurs familles, menacés par des groupes racistes et violents, Morales a finalement accepté cette demande.
Il est important de souligner que de nombreux membres des autorités n'ont remis leur démission que sous la contrainte. Par exemple, la maison du ministre des Mines, César Navarro, a été incendiée à Potosi et son neveu a été enlevé pour forcer sa démission. La maison de la sœur du président Morales a également été incendiée. Le 12 novembre, le Mexique a finalement offert l'asile politique au président Morales, au vice-président Linera et à la ministre de la Santé Gabriela Montaño. On est allé les chercher avec un avion appartenant au gouvernement du président mexicain, Andrés Manuel Lopez Obrador, qui a parlé d'un coup d'État. Le président nouvellement élu de l'Uruguay, les deux chambres parlementaires d'Argentine et d'autres pays ont également parlé d'un coup d'État.
L'acte le plus récent de cette mauvaise farce institutionnelle est l'auto-proclamation à la présidence de Jeanine Áñez, ancienne deuxième vice-présidente du Sénat, devant une assemblée parlementaire pratiquement vide, sans quorum, et en dehors de la succession établie par la Constitution. Selon la Constitution, la présidence aurait dû être transmise, à titre intérimaire, au président du Sénat, Adriana Salvatierra, ou, en dernière instance, au président de la Chambre des députés. […] Le caractère inconstitutionnel du gouvernement nommé par Mme Áñez est donc évident. […] »
C’était donc la déclaration légèrement raccourcie des 81 politiciens suisses, qui montre une fois de plus que cela vaut la peine de jeter un coup d'œil critique, surtout dans les coulisses, pour se faire une idée complète de ce qui s'est passé. Dans le générique de fin, nous donnons la liste des 81 politiciens suisses qui ont signé la déclaration. Reste à savoir pourquoi il n'y a pas beaucoup plus de politiciens en Europe pour soutenir cette déclaration critique.
Berne le 15 novembre 2019
Signataires :
1. Lisa Mazzone, Conseillère aux États, Les Verts
2. Carlo Sommaruga, Conseiller aux États, Parti Socialiste
3. Jean Ziegler, ancien Conseiller national et membre du Conseil des Droits de l’Homme de l’ONU, Parti Socialiste
4. Franco Cavalli, ancien Conseiller national et Député tessinois, Parti Socialiste
5. Denis de la Reussille, Conseiller national, Parti Suisse du Travail – Parti Ouvrier et Populaire
6. Stéfanie Prezioso, Conseillère nationale élue, Ensemble à Gauche
7. Thomas Baerlocher, ancien Conseiller national et ancien Député de Bâle-Ville, Parti Socialiste
8. Nicolas Walder, Conseiller national et Président des Verts genevois, Les Verts
9. Delphine Klopfenstein Broggini, Conseillère nationale, Les Verts
10. Marianne Huguenin, ancienne Conseillère nationale, Parti Suisse du Travail – Parti Ouvrier et Populaire
11. Pierre Aguet, ancien conseiller national, Parti Socialiste
12. Bernard Borel, Conseiller communal à Aigle et ancien Député vaudois, Parti Ouvrier et Populaire
13. Jean Batou, Député genevois, Ensemble à Gauche
14. Rémy Pagani, Maire de la Ville de Genève, Ensemble à Gauche
15. Jean Burgermeister, Député genevois, Ensemble à Gauche
16. Pierre Bayenet, Député genevois, Ensemble à Gauche
17. Pierre Vanek, Député genevois, Ensemble à Gauche
18. Olivier Baud, Député genevois,Ensemble à Gauche
19. Jocelyne Haller, Députée genevoise, Ensemble à Gauche
20. Massimiliano Ay, Député tessinoiset ancien Conseiller communal à Bellinzona, Parti Communiste (Suisse)
21. Lea Ferrari, Députée tessinoise et Conseillère municipale de Serravalle, Parti Communiste (Suisse)
22. Josée Martin, ancienne Députée vaudoise et Conseillère communale à Savigny, Les Verts
23. Francesco Cavalli, ancien Député tessinois et ancien Vice-syndic à Verscio, Parti Socialiste
24. Raul Ghisletta, Député tessinois, Parti Socialiste
25. Vincent Keller, Député vaudois et Conseiller communal à Renens, Parti Ouvrier et Populaire
26. Thomas Wenger, Député genevois, Parti Socialiste
27. Sylvain Thévoz, Député genevois, Parti Socialiste
28. Tonja Zürcher, Députée du Canton de Bâle-Ville, BastA (Alliance Verte)
29. Ivo Durisch, Député tessinois, Parti Socialiste
30. Jean Rossiaud, Député genevois, Les Verts
31. Marc Vuilleumier, Député vaudois, Parti Ouvrier et Populaire
32. Yves Zehfus, ancien Député genevois et Conseiller municipal à Confignon, Parti Suisse du Travail–POP
33. Heidi Mück, ancienne Députée du Canton de Bâle-Ville, BastA (Alliance Verte)
34. Cédric Dupraz, Député neuchâtelois et Conseiller municipal de la Ville du Locle, Parti Ouvrier et Populaire
35. Beatrice Messerli, Députée du Canton de Bâle-Ville, BastA (Alliance Verte)
36. Fabrizio Sirica, Député tessinois, Parti Socialiste
37. Sarah Blum, Députée neuchâteloise, Parti Suisse du Travail -POP
38. David Payot, Conseiller municipal de la Ville de Lausanne, Parti Ouvrier et Populaire
39. Philippe Vaucher, Conseiller général à Val-de-Travers, Parti Ouvrier et Populaire
40. Adriano Venuti, Conseiller municipal à Massagno, Parti Socialiste
41. Christian Lopez Quirland, ancien Conseiller municipal de la Ville de Genève, Parti Socialiste
42. Christina Kitsos, Conseillère municipale et candidate au Conseil administratif de Genève, Parti Socialiste
43. Jean-Marie Rotzer, Conseiller général de la Ville du Locle, Parti Ouvrier et Populaire
44. Tobia Schnebli, Conseiller municipal à Genève, Parti Suisse du Travail –POP
45. Hélėne Ecuyer, Conseillėre municipale à Genève, Parti Suisse du Travail –POP
46. Alfonso Gomez, Conseiller municipal et candidat au Conseil administratif de Genève, Les Verts
47. Simone Romeo, ancien Conseiller communal à Locarno, Parti Communiste (Suisse)
48. Zeno Casella, Conseiller communal à Capriasca, Parti Communiste (Suisse)
49. Alberto Togni, Conseiller communal à Gordola, Parti Communiste (Suisse)
50. Edoardo Cappelletti, Conseiller communal à Lugano, Parti Communiste (Suisse)
51. Alessandro Lucchini, Conseiller communal à Bellinzona, Parti Communiste (Suisse)
52. Giorgio Bomio, ancien Conseiller communal àTenero-Contra, Parti Communiste (Suisse)
53. Martino Marconi, Conseiller communal à Morbio Inferiore, Parti Communiste (Suisse)
54. Amedeo Sartorio, ancien Conseiller communal à Brione sopra Minusio, Parti Communiste (Suisse)
55. Norberto Crivelli, Conseiller communal à Sorengo, Parti Suisse du Travail – Parti Ouvrier et Populaire
56. Sonja Crivelli, ancienne Conseillère communale à Sorengo, Parti Suisse du Travail –POP
57. Maurizio Manfredini, ancien Conseiller communal à Balerna, Parti Suisse du Travail –POP
58. Leonardo Schmid, ancien Conseiller communal à Arogno, Parti Suisse du Travail – POP
59. Agata Carloni, ancienne Conseillère communale à Arogno, Parti Suisse du Travail – POP
60. Mattias Schmidt, ancien Président du Conseil communal à Rovio, Les Verts
61. Gianluca Bianchi, ancien Conseiller communal à Boasca, Parti Suisse du Travail – POP
62. Francesca Machado, ancienne Conseillère communale à Locarno, Les Verts
63. Gianfranco Cavalli, ancien Conseiller communal à Muralto, Parti Suisse du Travail – POP
64. Cristina Clemente, ancienne Conseillère municipale à Muralto, Parti Suisse du Travail – POP
65. Riccardo Mattei, ancien Conseiller communal à Claro, Parti Suisse du Travail – POP
66. Elena Masera Arigoni, ancienne Conseillère communale à Magliaso, Unità Socialista
67. Sebastián Pabst, ancien Conseiller communal à Minusio, Parti Suisse du Travail – POP
68. Mixaris Gerosa, Conseillère communale à Balerna, Parti Socialiste
69. Jacques Depallens, ancien Conseiller municipal et Conseiller communal à Renens, Ensemble à Gauche
70. Christophe Grand, Conseiller communal à Bex, Parti Ouvrier et Populaire
71. Arnaud Moreillon, ex-secrétaire du PS genevois et candidat au Conseil municipal de la Ville de Genève
72. Demis Fumasoli, Conseiller communal à Lugano, Parti Communiste (Suisse)
73. Egon Canevascini, ancien Conseiller communal à Gordola, Parti Communiste (Suisse)
74. Monika Fischer Kiskanç, ancienne Conseillère communale à Mendrisio, Parti Socialiste
75. Gianpiero Bernasconi, ancien Conseiller communal à Mendrisio, Parti Suisse du Travail – POP
76. Carlo Zoppi, Conseiller communal à Lugano, Parti Socialiste
77. Giuseppe Bomio, Conseiller communal à Bellinzona
78. Christian Cerutti, ancien conseiller communal à Grandson
79. Ivano Lurati, ancienne Conseillère communale à Chiasso, Sinistra Unita
80. Daniele Cavalli, Conseillère communale à Losone, Parti Socialiste
81. Lilith Bernasconi, ancienne Conseillère communale à Chiasso, Parti Suisse du Travail – POP

**de Horst / hm**

**Sources:**

<https://amerika21.de/dokument/234473/schweiz-bolivien-parlamentarier>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#Bolivie - [www.kla.tv/Bolivie](https://www.kla.tv/Bolivie)

#EvoMorales-fr - [www.kla.tv/EvoMorales-fr](https://www.kla.tv/EvoMorales-fr)

#Glyphosate-fr - [www.kla.tv/Glyphosate-fr](https://www.kla.tv/Glyphosate-fr)

**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung%26lang%3Dfr)

*Licence:  Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.